

FICHE RESSOURCES

DES GESTES ECO-CITOYENS POUR UN OFFICE DE TOURISME « DURABLE »

Le nouveau classement des OT intègre des critères de réalisation d'actions internes ainsi que de sensibilisation de la clientèle (touristes et acteurs locaux) en matière de protection de l'environnement.

Quelques idées pour l'accueil et l'information des touristes

...Informer les touristes sur les produits d'alimentation en vente directe fabriqués localement, notamment les produits fermiers. Localiser ces informations sur une carte.

Informer les touristes sur la présence des producteurs locaux sur les marchés ou sur les commerces du territoire proposant des produits locaux.

Informer les touristes sur les produits non alimentaires fabriqués localement et les points forts de l'économie locale.

Accueillir tous types de publics sans discrimination (origine, genre, catégorie sociale..).

Obtenir la labellisation Tourisme et Handicap.

Former les salariés aux gestes de premiers secours.

Sensibiliser les touristes aux enjeux du développement durable et aux changements de comportements nécessaires à sa concrétisation (ex. : supports papiers ou multimédia/site internet de l'OT, animations pédagogiques..)

Végétaliser et fleurir les abords (espèces locales, variétés ancestrales et économes en eau).

Exposer et/ou vendre des produits alimentaires issus de filières agricoles régionales garantissant des pratiques respectueuses de l'environnement (agriculture biologique, biodynamique, raisonnée, mesures agro-environnementales...).

Informer les touristes sur les pistes et parcours cyclables ainsi que les chemins de randonnées et accès piétonniers, ainsi que l'accès ou le déplacement sur le territoire par les transports en communs.

Informer les touristes des consignes du tri sélectif dans la commune et les inviter à les respecter. Si le tri s'effectue par apport volontaire, indiquer où se trouvent les points de dépôt aux touristes.

Afficher la qualité de l'eau potable du robinet de la commune de façon à encourager son utilisation à la place des eaux minérales en bouteille....

...Et pour la gestion de l'OT

...Pour les pauses café (réunions, pauses quotidiennes..), utiliser des produits de préférence fabriqués localement et issus des terroirs régionaux, choisir des produits pour ceux ne pouvant être produit dans la région issus d'une filière labellisée de commerce équitable, des produits issus des filières agricoles régionales garantissant des pratiques respectueuses de l'environnement (agriculture biologique et biodynamique essentiellement).

Utiliser des éclairages à basse consommation d'énergie.

Choisir des équipements bureautiques (ordinateurs, fax, photocopieurs, imprimantes...) économes en énergie (ex. : labellisés Energy Star).

Utiliser des produits intégrant des matières premières issues du recyclage (ex. : papiers recyclés, sacs poubelle en plastique recyclé, filtres à café en papier recyclé, stylos en plastique recyclé...).

Effectuer le nettoyage des locaux avec des produits d'entretien naturels ou issus de la chimie verte ou des biotechnologies ou bénéficiant d'un écolabel officiel.

Trier les déchets dangereux et les orienter vers une filière de traitement adaptée (cartouches d'imprimantes, toner de photocopieurs, piles....).

Sensibiliser les personnels aux consignes de tri sélectif.

Prendre des initiatives pour réutiliser des objets, pour prolonger leur durée d'utilisation et de vie (ex. : utiliser comme brouillon le verso des feuilles de papier imprimées).

Editer les documents sur du papier recyclé.

Evaluer précisément le nombre de tirage des documents et gérer efficacement ses stocks et ceux des docs de tiers de façon à réduire les déchets.

Choisir une imprimerie proche du lieu de diffusion de façon à réduire l'empreinte carbone de la livraison des supports de communication....

Inciter à utiliser le covoiturage dès que c'est possible en interne et avec d'autres OT pour les réunions de travail à l'extérieur ...